



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **mardi 23 mai 2023** à **19h00** en session ordinaire.

Ordre du jour

- * Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mars 2023
- * Choix du secrétaire de séance

FINANCES PUBLIQUES

- Tarifs de location de la salle des fêtes
- Tarifs de location de l'ancienne gare
- Surveillance de la plage de la presqu'île des Settons
- Poursuite de l'abonnement à PanneauPocket
- Convention avec la CCMSGL pour la prestation de services pour l'entretien des abords de la voirie
- Convention avec le SAVS au sujet de l'habitat Inclusif les Coquelicots
- Décision modificative (doublon budget)

PERSONNEL

- Délibération embauche pour accroissement d'activité

Questions diverses

- Désignation Élu chemins
- Question accueil des enfants d'autres communes à l'école des Eaux Vives
- Question sur la demande d'aide d'une famille pour le voyage des élèves du collège
- Réunions Conseil départemental 58 à Nevers :
 - o 30/05 Eau
 - o 31/05 Collège de demain 31/05 à Nevers
- Journée républicaine
- Date prochain conseil municipal « élections sénatoriales » et suivant

Fait à Montsauche-les-Settons, le 16 mai 2023,

Le Maire,
LECLERCQ Marie

